



Commune de TRIORS
Procès-Verbal du conseil municipal
du 12 Juillet 2022 à 20h30

Dûment convoqué le 5 Juillet 2022, le conseil municipal s'est tenu dans la salle des associations, sous la présidence de Xavier OUDILLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers votants : 12

Présents :

Xavier OUDILLE, Maire

Catherine OUDILLE, Pascal HANSBERQUE, Jean-Luc REYNAUD, adjoints

Sébastien AVIT, Sonia CHABERT, Marie-Ange CHABERT, Michel BOUY, Sébastien BOUTHERIN, conseillers municipaux.

Absents excusés :

Pascal MINODIER a donné procuration à Pascal HANSBERQUE,

Anne Laure COINDRE a donné procuration à Michel BOUY,

Nicole BOUY a donné procuration à Sonia CHABERT.

Absents : Frédéric PERNOT.

Secrétaire de séance : Jean-Luc REYNAUD.

Quorum :

Ordre du jour :

1°) Délibérations :

- Groupement de commande relatif à l'élaboration des Schémas Communaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) et le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse.

2°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

3°) Questions diverses.

- Planning de la buvette.

DELIBERATIONS

Groupement de commandes relatif à l'élaboration des Schémas Communaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI) et le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse : l'entreprise retenue est ARTELIA/ATEAU, le coût total pour la commune est de 12 814.94 € TTC. (cf doc. en annexe)

- Tarifs de la buvette : Il convient de répercuter l'augmentation du prix d'achat du vin sur le prix de vente. La bouteille de vin blanc sec et de vin rouge Vieilles Vignes passe de 10 à 11€, le Viognier de 15 à 16€. Le prix des autres boissons reste inchangé.



Ces délibérations sont acceptées à l'unanimité des voix exprimées

COMMISSIONS

SIVOS : un problème de cantine est apparu pour les enfants de petite section à la rentrée. Les effectifs étant trop importants, le conseil d'administration de l'association Kaliwali a décidé de ne plus les accepter bien qu'une augmentation de 10 places ait été accordée par la P.M.I. cette année. Le centre aéré Kaliwali ferme aussi le mercredi. Ces décisions valent pour les 5 années à venir. Les maires et adjoints concernés, conscients des difficultés rencontrées par les familles, recherchent une solution.

Les frais de scolarité d'un des enfants de la nouvelle institutrice de Triors seront pris en charge par notre commune, cas de rapprochement de fratrie, 2 autres enfants de cette famille ayant intégré l'école de Triors.

SIEH: On note une augmentation du prix de l'eau qui passe à 1,02 en 2022, puis à 1.05 € en 2023. Le tarif de l'abonnement reste inchangé.

Ecole : Sophie CHALVIN qui avait pris en charge la classe GS à CE1 cette année a le statut de remplaçante. Monsieur SCREMIN ayant libéré ce poste, celui-ci sera repris par Julie CLEGUER-OLLIVIER, professeure des écoles titulaire. Nous remercions Sophie et souhaitons la bienvenue à la nouvelle professeure des écoles.

La mairie achètera un tableau blanc pour la classe des GS à CE1.

Notre première adjointe a obtenu un prêt de mobilier scolaire de la part de la ville de Romans-sur-Isère : 8 chaises et bureaux pour les enfants de GS et bureau pour Madame la directrice, suite à la fermeture de l'école de la rue de la République.

La sortie de fin d'année s'est bien déroulée. Pour les CE2 à CM2 : Mémorial de la Résistance à Vassieux-en-Vercors en compagnie de Monsieur COUSTAURY (ancien professeur d'histoire habitant Triors) qui avait préparé la sortie en amont avec la directrice et les élèves. Musée de la Préhistoire pour la classe des GS à CE1 avec leur professeure des écoles. Accompagnaient aussi la sortie Marie-Christine DUMOULIN, AESH et Cécile COSTECHAREYRE. Les enfants ont été rassemblés pour un pique-nique, puis pour la visite de la Grotte de la Luire à Saint-Agnan-en-Vercors. Tous se sont déclarés heureux de cette journée.

La sortie et le pique-nique, initialement prévus sur l'aire de jeux de Châtillon-Saint-Jean, se sont terminés, dans la joie et la bonne humeur, à l'école de Triors en raison de la canicule.

Travaux : L'entreprise ADEEV a été retenue pour abattre le cèdre du chemin des Vernes afin de permettre la mise en place des containers pour ordures ménagères semi-enterrés et de recyclage.

Eclairage public : Toutes les lumières des communes de l'agglomération devront être éteintes la nuit à la rentrée 2022 pour réaliser des économies d'énergie. Notre commune a déjà intégré ce fonctionnement depuis novembre 2020 avec mise en place le 4 janvier 2021. L'agglomération envisage de reverser un pourcentage des économies ainsi réalisées aux communes concernées.

Urbanisme : Suite aux réunions de la commission urbanisme, la D.P. (changement des tuiles du clocher du monastère) et le P.C. (construction de l'aile monastique Est) des Amis de Triors ont été acceptés.

Cinéma plein air : Les barrières sont réservées à St-Paul-Les-Romans, l'employé communal ira les chercher. Pour la séance gratuite du 26 août à 21h30, la commune (le comité des fêtes n'ayant pas souhaité participer) a prévu une restauration rapide pendant la buvette municipale. Des chaises sont prévues en priorité pour les plus âgés et autres personnes qui en auraient besoin.

Visite guidée du village organisée par l'agglomération (Château Vieux, église, cour, préau et façade de l'école) le samedi 19 juin. En dépit des élections, de la fête des pères et de la canicule, la visite a fait le plein. Guide et visiteurs (Triorais, Romanais...) se sont déclarés très satisfaits.

Création du CIAP de Romans-sur-Isère : La première adjointe qui participe aux réunions relatives à la culture de l'agglomération fait savoir qu'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine sera abrité dans la Maison du Mouton après réhabilitation de l'immeuble. Cet équipement culturel a pour objectif l'information et la sensibilisation à l'architecture et au patrimoine. Des ateliers pédagogiques pourront s'adresser au jeune public. Une fresque au sol sera réalisée, le symbole retenu pour Triors étant le lieu-dit Château Vieux situé au centre du village.

Le CIAP de Valence, situé au rez-de-chaussée de la Maison des Têtes, verra prochainement le jour.

Rencontre entre le maire, la première adjointe et le Père DEROUX, curé de la Paroisse, le 8 juillet 2022, au sujet de l'échange entre l'ancienne et la nouvelle église.

Séance levée à 23h10.

Prochaine réunion : mardi 6 Septembre à 20h30

Le Secrétaire de séance



Le Maire

